

Créer son activité

dans l'économie sociale et solidaire

2014

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente plus de 9 000 établissements employeurs et près de 83 000 salariés en région Centre. Ces entreprises et organisations développent des activités très variées (social, culture, numérique, sport, etc.) mais qui partagent des caractéristiques essentielles : un projet économique au service de l'utilité sociale, une gouvernance démocratique et une dynamique de développement fondée sur un ancrage territorial et une mobilisation citoyenne.

Associations, coopératives, mutuelles fondations et entreprises de l'économie solidaire composent l'ESS. Ces structures ouvrent des voies nouvelles car elles cherchent à produire, échanger, consommer et décider autrement.

POURQUOI VOULOIR ENTREPRENDRE DANS L'ESS ?

-  L'ESS permet de concilier activité économique et utilité sociale ;
-  Parce qu'entreprendre à plusieurs permet de multiplier les idées et les initiatives ;
-  L'ESS est un pionnier de l'innovation sociale permettant de répondre à des besoins sociaux non satisfaits ;
-  Entreprendre dans l'ESS permet de s'appuyer sur une palette d'accompagnements et de financements variés ;
-  L'ESS développe des entreprises ancrées sur leur territoire.

CRÉER DANS L'ESS ?

Créer son activité c'est produire et diffuser des biens et services. Choisir de créer son activité dans l'ESS, c'est créer une structure (association, coopérative, etc.) pour produire et diffuser des biens et services en étant dans une démarche collective et en privilégiant le projet avant la recherche du profit.

Ainsi créer dans l'ESS c'est avant tout chercher à entreprendre en suivant les principes suivant :

- Engager seul ou à plusieurs des projets qui mobilisent le collectif ;
- Concilier efficacité économique et utilité sociale ;
- Pratiquer une gestion démocratique et favoriser la participation des membres et des usagers.



WATTS NEW : UNE AGENCE DE PRESSE EN SCOP

En tant qu'agence de presse et audiovisuelle, Watts-New propose aux médias, entreprises et collectivités du contenu sous forme d'articles et de vidéos sur ces différentes thématiques : énergies renouvelables, éco-construction et développement durable. Fondée par trois journalistes aux profils complémentaires, l'agence se situe à Nazelles-Négron près d'Amboise (Indre-et-Loire).

La SCOP Watts New propose 2 types de prestations : d'une part, la réalisation de vidéos et d'articles pour des groupes de presse spécialisés dans les énergies renouvelables, l'écoconstruction et l'agriculture, et d'autre part, la production de vidéos institutionnelles pour des entreprises, associations ou collectivités.

PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENTS

« J'avais envie depuis un moment de monter une entreprise, mais au fil de mes recherches, je me suis aperçue que les statuts d'entreprises classiques ne me convenaient pas. Je voulais en effet créer une entreprise qui fonctionnerait sur la base d'un travail collectif et sur la concertation.

« Le choix du statut SCOP s'est avéré le plus pertinent. J'en ai parlé à mes collègues, avec qui j'exerçais déjà des fonctions bénévoles au Club de la Presse du Centre-Val de Loire. Après réflexion, ils ont accepté de m'accompagner, rappelle Juliette Talpin.

« Nous avons donc été accompagnés par l'URSCOP et nous avons pu bénéficier du dispositif CAPSCOP, de prêts IDIL et NACRE (c'était aussi via l'IDIL), et d'un prêt à la création d'entreprise avec Centre Actif.



Contact :
56, rue des Ormes
37530 Nazelles-Négron
Tél.: 02 47 23 64 38
contact@watts-new.fr - www.watts-new.fr/



KESKIS'MIJOTE : RESTAURATION ET INSERTION

Vous proposer de bons petits plats tout en contribuant à l'insertion professionnelle de personnes éloignées du monde du travail : telle est l'ambition du restaurant Keskis'mijote, établi depuis 3 ans et demi à Saint-Cyr sur Loire (37). Sacha Ménard, chef cuisinier et encadrant de l'équipe salariée en insertion, nous explique le fonctionnement de l'entreprise.

PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENTS

« A l'origine de Keskis'mijote, on trouve l'association Montjoie, qui existe depuis 1947 et couvre 6 départements, explique Sacha Ménard.

« Montjoie Insertion est une des branches de Montjoie, dont les activités s'articulent autour d'un chantier d'insertion, d'un atelier de vie sociale, d'un plateau de suivi du RSA et de deux entreprises d'insertion, dont la nôtre sous statut EURL. Il y a 3 ans, l'association Montjoie avait été sollicitée par la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi (DIRECCTE), qui cherchait un porteur pour

un projet d'insertion. En ce qui me concerne, j'avais déjà travaillé avec eux dans le cadre d'un atelier pour les jeunes du Centre Educatif de Jour de Montjoie. L'association pouvait mettre à disposition les locaux et le matériel nécessaires en contrepartie d'un loyer préférentiel. Nous avons bénéficié d'une aide au démarrage de la part de la DIRECCTE et nous avons ainsi pu lancer le projet. Avant Keskis'mijote, je connaissais de loin le milieu de l'IAE, mais sans avoir vraiment baigné dedans, rappelle Sacha Ménard.

« Je savais faire tourner une cuisine et gérer un restaurant, mais encadrer des salariés en insertion, c'est encore autre chose. Cela dit, c'est comme pour tous les types d'entreprises : si on a l'envie, si on croit en son projet, rien n'est impossible !

Contact :
238 Bd Charles de Gaulle
37541 Saint-Cyr-sur-Loire
Tél.: 02 47 67 76 69
www.keskismijote.fr/



PLAN LIBRE CRÉATIONS : UNE ASSOCIATION POUR CRÉER EN TOUTE LIBERTÉ

Le grand écran vous tente ? Arrêtez de vous faire des films et lancez-vous pour de bon ! Depuis 2006, Plan Libre Créations accompagne les jeunes auteurs et réalisateurs de cinéma dans la création de leur activité. Les activités se découpent en trois pôles : éducation au cinéma et aux médias, accompagnement des jeunes auteurs et réalisateurs dans leur professionnalisation et développement pour améliorer les moyens dédiés à la création audio-visuelle.

PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENTS

« Au début, la forme associative nous a paru la plus simple pour pouvoir déclarer notre activité et celle qui servait le mieux notre projet de création, explique Luc Martin, chargé de mission de l'association. Notre activité étant non lucrative, la forme associative était aussi la plus adaptée pour que nous puissions recevoir des dons et bénéficier d'un mécénat culturel (l'argent reçu dans le cadre du mécénat alimente un fonds d'aide à la création de projet), ce que nous pouvons effectivement faire depuis que l'association a été reconnue d'intérêt général en 2012. Nous sommes également agréés Education Nationale, Jeunesse et Education Populaire et Service Civique.

« Plan Libre Créations a pu m'embaucher en 2012 par le biais du dispositif CAP'Asso. Depuis le mois de janvier, j'ai aussi une collègue recrutée en Emploi d'avenir, et nous accueillons également une volontaire pour une durée de 6 mois, dans le cadre de son service civique, Luc Martin



Contact :
2 square le Corbusier
45800 St Jean de Braye
Tél.: 02 34 08 36 40
planlibre@live.fr - www.planlibrecreations.fr/



LOCALIS NATURA : AVEC LA CAE, DE L'USINE AUX ESPACES VERT

Envie de lancer votre activité ? Pourquoi ne pas passer par une Coopérative d'Activités et d'Emploi (CAE) ? Odyssee Création, située à Romorantin-Lanthenay (41), propose ainsi aux porteurs de projets de tester leur activité « grandeur nature », tout en fournissant un accompagnement personnalisé.

PARCOURS ET ACCOMPAGNEMENTS

C'est ce qu'a fait Francis Goulet, fondateur de l'entreprise d'entretiens d'espaces verts Localis Natura ; il nous explique ses choix :

« J'ai travaillé pendant 30 ans dans une entreprise de Selles-sur-Cher, qui a été délocalisée en Pologne. C'est après cela que j'ai décidé de me réorienter dans l'entretien d'espaces verts. J'ai donc fait une formation à Orléans pendant 8 mois, et, après l'obtention de mon premier diplôme d'ouvrier du paysage, j'en ai obtenu deux autres pour me spécialiser dans la taille des arbres et avoir l'autorisation d'utiliser des produits phytopharmaceutiques, explique Francis Goulet.

« J'ai entendu parler d'Odyssee Création à l'occasion d'une réunion dans mon ancienne entreprise, juste après mon licenciement, rappelle Francis Goulet. M. Coltat était venu nous présenter le fonctionnement de la coopérative d'activités et d'emploi et cela m'a semblé un bon moyen de démarrer mon entreprise. La

CAE fournit un suivi très sérieux : nous avons des réunions mensuelles, des formations... bref, on n'est jamais tout seul face aux difficultés de la création d'une entreprise.

« Lorsque j'ai créé Localis Natura - je me suis salarié par Odyssee Création le 27 novembre 2012, et j'avais déjà une trésorerie de départ grâce à mes indemnités de chômage - j'ai commencé en travaillant 30 heures par mois. Je suis ensuite passé à 50, puis 80 heures par mois, et j'ai aujourd'hui une cinquantaine de clients. Mon objectif pour 2014 ? Travailler à temps plein !



Contact :
Localis Natura
Bois Messire Jacques - 18120 Massay
02 48 75 63 88 - francis.goulet@wanadoo.fr
www.odyssee-creation.coop/fiche-entrepreneur-francis-goulet-103.html



AVANT DE SE LANCER, QUELLES SONT LES PRINCIPALES QUESTIONS À SE POSER ?

Avant de créer une association, une SCOP, une SCIC, intégrer une CAE ou encore développer une activité d'Insertion par l'activité Economique, plusieurs questions permettent de structurer en amont la construction du projet. Voici quelques conseils* pour votre parcours du créateur dans l'ESS avant de vous lancer :

1

VÉRIFIEZ L'ADÉQUATION ENTRE VOS MOTIVATIONS ET VOTRE IDÉE

Il y a parfois un grand écart entre l'idée et la réalité. Pensez à comment vous aimeriez travailler, à vos contraintes de temps et géographiques, et demandez-vous si votre idée correspond à ces critères.

2

FAITES CONNAISSANCE AVEC DES PROJETS SIMILAIRES

Quand on crée une activité, on étudie ses concurrents. Dans l'économie sociale et solidaire, c'est la coopération qui est privilégiée plutôt que la concurrence. Évidemment on ne peut pas faire l'impasse sur une étude de marché, mais on peut la conduire dans un esprit de synergie et de complémentarités. Allez à la rencontre d'autres projets similaires.

3

APPROFONDISSEZ VOTRE CONNAISSANCE DU TERRITOIRE

Allez à la rencontre des élus locaux, du tissu économique et de la société civile. Des projets comme le vôtre les intéressent : vous allez développer l'activité économique du territoire, tout en apportant une plus-value sociale ou environnementale. Élus, entreprises locales, associations : tous ont connaissance de besoins non-satisfaits. Ce sont des partenaires incontournables pour assurer la réussite de votre projet.

4

RÉDIGEZ VOTRE PROJET ET MONTEZ VOTRE BUSINESS PLAN

Passer à la mise par écrit de son idée et envisager le chiffrage de sa mise en œuvre sont des étapes cruciales. Il existe des dispositifs d'accompagnement qui peuvent vous apporter méthode et expertise à ce stade. Un projet rédigé clairement et accompagné d'un plan de financement réaliste sera un outil de pilotage précieux auprès de vos partenaires, notamment pour le financement.

*source : guide du créateur d'activité dans l'ESS-atelier IDF

LE PARCOURS DU CRÉATEUR DANS L'ESS

Amorçage
de l'activité



Aide à la création ou
à la reprise d'activité



Test de l'activité



Développement et
consolidation de l'activité



Financement : Prêts, garanties, subventions, appels à projets, etc.



CREADESS* Centre

* Création Développement ESS

CREADESS-Centre.fr* est un site d'information et d'orientation pour les porteurs de projet ou pour ceux qui souhaitent s'informer sur les possibilités de création et de développement d'activité dans l'Économie Sociale et Solidaire.

Pourquoi avoir créé ce site ?

L'objectif est de faciliter les démarches des porteurs de projet en les orientant vers l'interlocuteur adapté à leurs besoins et en leur fournissant des informations complètes (guides, portrait, outils) sur la création et le développement d'activité dans l'ESS en région Centre.

Ainsi les informations disponibles présentes sur le site sont :

- une présentation des acteurs de l'accompagnement et du financement des porteurs de projet
- des informations générales sur la création d'activité dans l'ESS
- des témoignages de créateurs et de porteurs de projet régionaux dans l'ESS
- des outils d'aide à la création (guides, formulaires, documents types)

Pour plus d'informations sur la création d'activité dans l'ESS, rendez-vous sur creadess-centre.fr.